

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil municipal sur le budget tenue dans la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents mesdames les conseillères Doris Bourget, Allyson Cahill-Vibert, Andréanne Trudel-Vibert et Doris Réhel et messieurs les conseillers Jerry Sheehan, Magella Warren, Jonathan Côté et Nicolas Ste-Croix sous la présidence de la mairesse, madame Cathy Poirier. Sont également présents monsieur Jean-François Kacou, directeur général, madame Caroline Dégarie, trésorière, et madame Gemma Vibert, greffière.

Madame la mairesse annonce l'ouverture de la séance à 19 h.

RÉS. NO. 345-2019 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

RÉS. NO. 346-2019 : ADOPTION DU BUDGET 2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le budget présenté par la trésorière pour l'année **2020** dont les charges et la conciliation à des fins fiscales prévues s'établissent comme suit :

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 151 700 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	512 370 \$
TRANSPORT	1 868 630 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 013 300 \$
LOGEMENT SOCIAL	13 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 103 920 \$
LOISIRS ET CULTURE	281 880 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	<u>296 100 \$</u>
	6 240 900 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	492 000 \$
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	200 000 \$
FONDS RÉSERVÉS ET AFFECTATIONS	<u>152 100 \$</u>
	844 100 \$

**TOTAL DES CHARGES ET DE LA
CONCILIATION À DES FINS FISCALES**

7 085 000 \$

et les revenus s'établissent comme suit :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 523 350 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	1 015 700 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	477 400 \$
TRANSFERTS	1 155 050 \$
SERVICES RENDUS	772 500 \$
IMPOSITION DE DROITS	66 000 \$
INTÉRÊTS	<u>75 000 \$</u>

TOTAL DES REVENUS

7 085 000 \$

soit et est adopté.

RÉS. NO. 347-2019 : ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Réhel et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le programme triennal d'immobilisations pour les années **2020-2021-2022** auquel les projets suivants sont inscrits :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2020-2021-2022				
INVESTISSEMENTS	2020	2021	2022	Total
Sécurité incendie				
Bâtiments (casernes 61-62-63)	1 070 000 \$	500 000 \$		1 570 000 \$
Véhicules	60 000 \$	500 000 \$		560 000 \$
Appareils respiratoires	160 000 \$			160 000 \$
Autres équipements	112 200 \$	20 000 \$	75 000 \$	207 200 \$
Total Sécurité Incendie	1 402 200 \$	1 020 000 \$	75 000 \$	2 497 200 \$
Travaux publics				
Véhicules	429 000 \$	250 000 \$	436 000 \$	1 115 000 \$
Autres équipements	35 000 \$	30 000 \$		65 000 \$
Améliorations du garage	60 000 \$			60 000 \$
Total Travaux publics	524 000 \$	280 000 \$	436 000 \$	1 240 000 \$
Hygiène du milieu				
Aqueduc, Traitement des eaux usées :				
Véhicules	36 000 \$	36 000 \$		72 000 \$
Mise aux normes des équipements (TECQ)	439 500 \$			439 500 \$
Renouvellement des conduites (TECQ)	1 600 000 \$			1 600 000 \$
Total Hygiène du milieu	2 075 500 \$	36 000 \$	- \$	2 111 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement				
Création d'une zone industrielle	100 000 \$	25 000 \$		125 000 \$
Aménagement d'un stationnement	10 000 \$			10 000 \$
Aménagement Parc municipal de la Rivière-aux-Émeraudes	75 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	175 000 \$
Aménagement site de la Plage de Coin-du-Banc	30 000 \$	15 000 \$		45 000 \$
Rénovation du bâtiment Le Pratto	70 000 \$			70 000 \$
Rénovation du bâtiment de la rue du Quai	80 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	160 000 \$
Projet Côte Surprise		250 000 \$	250 000 \$	500 000 \$
Total Urbanisme	365 000 \$	380 000 \$	340 000 \$	1 085 000 \$
Total des activités d'investissement	4 366 700 \$	1 716 000 \$	851 000 \$	6 933 700 \$

soit et est adopté.

**RÉS. NO. 348-2019 : PUBLICATION DU BUDGET 2020 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Magella Warren et à l'unanimité des conseillères et des conseillers qu'un document explicatif du budget 2020 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2021 soient publiés dans les journaux « Gaspésie Nouvelles » et « The Gaspé Spec ».

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, madame la mairesse annonce l'ouverture de la période de questions.

ADVENANT 19 H 27, madame la conseillère Doris Réhel propose la levée de la présente séance.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**

**GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE**

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**